



# CC AIPSH

# DOSSIER

# D'INFORMATIONS



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux stagiaires de **prendre en charge** des personnes en situation de handicap.
- Permettre aux stagiaires développer des compétences pour :
  - Être capable de préparer un projet d'action d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leur environnement.
  - Être capable d'animer des activités sportives en intégrant des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel.
  - Être capable d'animer des activités sportives en prenant en compte les besoins singuliers des personnes déficientes intellectuelles ou en souffrance psychique.

## DURÉE DE FORMATION

La formation comprend **238 heures**, dont **98 heures** en organisme de formation, et **148 heures** en stage.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur :

- Un dossier comportant le cycle des animations sportives auprès d'un public en situation de handicap.
- Une animation sportive auprès d'un public handisport ou sport adapté.

## ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**. Les **tests d'entrée en formation**, le **cursus de formation** et les **épreuves d'évaluation certificative** peuvent être **aménagés** par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts de France.

*\*Voir fiche procédure « demande d'aménagements des personnes en situation de handicap »*

## DÉLAI D'ACCÈS

Le candidat doit retourner son dossier d'inscription complet, au moins 1 mois avant la date des tests de sélection.

## CONTENU DE LA FORMATION

Le nombre d'heures est de **238h, dont :**

- **98 heures en organisme de formation réparties comme suit :**
  - Une semaine fin-février.
  - Une semaine mi-avril.
  - 4 jours début –septembre ;
- **140 heures de stage :**
  - Une stage de 70 heures dans une structure affiliée à la fédération handisport.
  - Un stage de 70 heures dans une structure affiliée à la fédération sport adapté.

## MÉTHODES MOBILISÉES

Les méthodes pédagogiques dites « **actives** » sont privilégiées afin de mettre chaque apprenant au cœur de son apprentissage.

Mais d'autres méthodes sont employées telles que des travaux individuels ou de groupe, des recherches d'informations, des débats, des exposés interactifs, des démonstrations, des cours pratiques, des études de cas, des cours magistraux, ou encore des mises en situation.

## ACCÈS A LA FORMATION

- Nombre de places : 18 stagiaires maximum.
- Être âgé de 17 ans au moins à la date des épreuves de sélection.

**Prérequis :**

- Être titulaire d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS.
  - OU être en cours de formation d'un BPJEPS ou d'un DEJEPS.

Le candidat devra joindre les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription.

## SÉLECTION

- **Les tests de sélection :**
  - Un QCM portant sur le champ de l'animation.
  - Des questions ouvertes.
  - Un entretien de motivation avec le candidat.

**COÛT DE LA FORMATION****Frais de dossier :**

- Comprenant les les tests de sélection, le positionnement :  
**45,00 EUROS**

**Frais pédagogique :**

- **Possibilité de prise en charge du coût de la formation via l'apprentissage** : se rapprocher de l'organisme de formation.
- Financement personnel : **10€/heure** soit **980€00** l'année
- **Possibilité de prise en charge du coût de la formation** (se rapprocher de l'organisme)

**CONTACT****Secrétariat –****Téléphone :** 09 51 73 75 55**Mail :** [secretariat.forme@gmail.com](mailto:secretariat.forme@gmail.com)**Responsable pédagogique –  
Stéphanie HASLIN****Téléphone :** 06 36 50 54 08**Mail :** [forme.stephanie.haslin@gmail.com](mailto:forme.stephanie.haslin@gmail.com)**Association FORME –****Adresse postale :** 54 Avenue de Flandre, 60190 Estrées-Saint-Denis**Site internet :** <https://associationforme-bpjeps-oise.fr>